

**DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2020-2021**

<b>Domaine</b>	Design et Arts Visuels	
<b>Filière</b>	<b>Design Industriel et de Produits</b>	
<b>Orientation</b>	-	
<b>Intitulé du module</b>	Stage de Bachelor	
<b>Code</b>	2DI26	DDI303564F20
<b>Type de formation</b>	Bachelor	
<b>Semestre</b>	Semestre 4	
<b>Crédits ECTS</b>	30	
<b>Prérequis</b>	<p>Tous les modules des semestres 1 à 3 validés (90 crédits ECTS).</p> <p>Le stage est optionnel. Il est approuvé par le responsable de filière et organisé dans le délai requis - se référer au document « Procédures et informations sur les stages » transmis au début de l'année académique.</p> <p>Une convention précisant notamment les modalités et objectifs du stage est signée par l'ECAL, l'entreprise d'accueil et l'étudiant·e avant le départ en stage.</p>	
<b>Langue</b>	<p>Français / Anglais / Allemand / Italien (en fonction de l'entreprise d'accueil).</p> <p>Dans tous les cas, la langue doit être maîtrisée par l'étudiant·e.</p>	
<b>Lieu</b>	Entreprise d'accueil	

<b>Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage</b>	<p>Le stage de Bachelor doit permettre à l'étudiant·e d'acquérir une expérience au sein de l'entreprise, en plus des projets réalisés dans le cadre du cursus Bachelor en Design Industriel de l'ECAL (mandats, semaines spéciales, workshops, etc.).</p> <p>Il vise plus particulièrement à renforcer les compétences métier ainsi qu'à développer une méthode de travail adaptée aux exigences professionnelles.</p> <p>Lors du stage, l'étudiant·e est immergé dans les principaux processus suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• innovation et recherche de produits;</li> <li>• développement d'objets;</li> <li>• gestion de projets;</li> <li>• valorisation, documentation et présentation de projets (photographie, graphisme, etc.);</li> <li>• marketing et relations avec les clients;</li> <li>• collaborations à l'interne et externe de l'entreprise.</li> </ul> <p>Ce stage doit également préparer l'étudiant·e au diplôme de Bachelor et consolider son réseau dans la perspective de son insertion dans la vie active.</p>
<b>Contenu et formes d'enseignement</b>	<p>Le stage, optionnel, est agendé lors du Semestre de printemps de la deuxième année Bachelor. Il se substitue aux modules 2DI21 à 2DI25.</p> <p>L'étudiant·e effectue les démarches nécessaires envers l'entreprise d'accueil et prépare tout document utile. Au besoin, il/elle peut être conseillé·e par le responsable de filière. Ce dernier approuve le stage, en particulier le lieu, le cadre, les missions et activités prévues.</p> <p>L'entreprise d'accueil doit être active dans le domaine de la création et de la conception d'objet, et la supervision du stage est confiée à l'interne à un designer, « maître de stage ». Les missions et activités de l'étudiant·e sont précisément fixées dans une « Convention de stage ».</p>
<b>Modalités d'évaluation et de validation</b>	<p>Le stage fait l'objet d'au moins un pointage intermédiaire entre le responsable de filière, le maître de stage et l'étudiant·e, de manière à garantir son bon déroulement. Le cas échéant, ce pointage permet de redéfinir et/ou préciser certains objectifs et de réorienter l'étudiant·e en conséquence. Si besoin, un rapport intermédiaire est remis par le maître de stage. Un pointage final est également fixé au terme du stage.</p>

	<p>La validation du stage est effectuée par le responsable de filière. Elle repose sur les rapports rédigés par le maître de stage et l'étudiant·e au terme du stage. Les pointages effectués (ainsi que l'éventuel rapport intermédiaire) sont également pris en compte.</p> <p>En cas de validation, les crédits ECTS sont accordés en bloc.</p>		
<b>Modalités de remédiation et de répétition</b>	<p>Il n'y a pas de remédiation.</p> <p>Si le stage n'est pas validé, les crédits sont refusés en bloc. L'étudiant·e répète son quatrième semestre d'études l'année académique suivante, selon des modalités à définir avec le responsable de filière. Dans tous les cas, un second stage est exclu.</p>		
<b>Enseignant·e</b>	Stéphane Halmaï-Voisard		
<b>Responsable du module</b>	Stéphane Halmaï-Voisard		
<b>Descriptif validé le</b>	1 <sup>er</sup> septembre 2020	<b>par</b>	Stéphane Halmaï-Voisard